

Informations de la Mairie - Informations pratiques

Exposition de peinture

Les peintres amateurs de Villecerf vous ouvriront leurs portes le samedi 17 septembre de 14h à 18h et le dimanche 18 septembre de 10h à 18h. Josette Leclercq, Françoise Asselin, Gérard et Denise Copillet, François Barbier et Christian Vergalli exposeront au 15 route d'Episy. Patricia Maury et Jeanne Lemeunier vous accueilleront au 3 route de Lorrez le Bocage. Vous êtes cordialement invités à leur rendre visite et découvrir leur talent.

Ajournement de l'exposition photos "Mémoire d'Ecole"

En raison du décès de Jean Paul Bertauche, l'exposition de photos, prévue les 17 et 18 septembre par son épouse Nicole, est reportée à une date ultérieure.

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 25 septembre 2011. Des battues aux sangliers sont prévues les 18 septembre, 11 novembre, 18 décembre et 29 janvier. Que vous soyez promeneurs ou chasseurs, soyez tous vigilants.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés, agrémenté d'une animation musicale, aura lieu le **dimanche 2 octobre 2011**, à partir de **12h30** à la salle polyvalente.

Association Envol

La reprise des cours de gymnastique tonique aura lieu le mercredi 14 septembre de 19h30 à 20h30 et, pour la gymnastique douce, le vendredi 16 septembre de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Villecerf. D'autre part, l'association Envol prévoit prochainement une soirée russe. Nous vous en reparlerons prochainement. Bonne rentrée à tous !

Pensez au recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ? Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire, pour les garçons comme pour les filles. Vous recevrez ainsi votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Pour en savoir plus, connectez vous sur <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

3 septembre : Jacques ILLIEN **10 septembre** : François DEYSSON
17 septembre : Marie Claude BONNET **24 septembre** : pas de permanence

Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08
Par fax : 01 64 24 90 73
Par Internet à l'adresse suivante
mairie.villecerf@wanadoo.fr

La bibliothèque municipale vous accueille
tous les samedis de 10h à 12h
sauf pendant les vacances scolaires.

Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30
le mercredi de 14h à 17h30
le vendredi de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 50

Septembre 2011

Le saviez-vous ? Lorsqu'une personne est victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (*accident de la voie publique, de sport, morsure d'animal, agression*), la Caisse d'Assurance Maladie qui rembourse à la victime ses dépenses de santé et l'indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance pour récupérer les sommes qu'elle engage. Ainsi, en 2010, sur les 2,4 milliards d'Euros versés, la CPAM de Seine et Marne a récupéré 40 millions d'Euros auprès des tiers responsables d'accident.

Edito

Le Villecerf Express en est à son 50^{ème} numéro !

C'est avec toujours autant d'ardeur que notre équipe rédige, mois après mois, votre journal communal. Vous tenir informés, de manière très factuelle, de la vie et des événements du village, collecter les informations importantes, rédiger les différents articles, constituent nos principales préoccupations.

Au fil des mois, nous vous avons informés de l'avancement des dossiers municipaux ou intercommunaux, de toutes les nouvelles qu'elles soient bonnes ou moins bonnes. L'agenda, l'état civil, les articles sur votre vie pratique ne sont pas oubliés.

Jamais polémique, notre mensuel s'efforce de vous transmettre, depuis plus de 4 ans, les comptes rendus des réunions du Conseil municipal et vous informe sur la vie du village, de l'école ou des associations. Sur la forme, le Villecerf Express a très peu changé depuis sa création. L'équipe de rédaction a simplement souhaité passer récemment d'un format A4 à un format A3 pour le rendre encore plus lisible, notamment par les personnes âgées.

A l'heure du numérique, le Conseil municipal a souhaité se doter d'un nouvel outil de communication plus adapté aux besoins actuels des administrés. Destiné à compléter le Villecerf Express, le site Internet sera accessible d'ici la fin de l'année à l'adresse : <http://www.villecerf.fr>.

Ce site, que nous avons voulu simple d'utilisation, vous permettra de réaliser de nombreuses démarches en ligne ou d'obtenir, de chez vous et en quelques clics, les renseignements que vous recherchez en naviguant à travers ses différentes rubriques.

Que les amateurs de lecture sur papier soient rassurés. Le site Internet ne remplacera pas le Villecerf Express. Notre journal, qui n'a pas la même vocation, a encore de beaux jours devant lui. Nous continuerons à vous le distribuer chaque mois avec autant de plaisir.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous et particulièrement à tous nos jeunes !

Le comité de rédaction

SUR VOTRE AGENDA

• 10 et 11 septembre, festival Terre Avenir à Veneux les Sablons

• 11 septembre, de 10h à 18h, fête de l'Ane au domaine de la Salle à Féricy

• 17 septembre, à 20h30, Musiqafon, terrain Vlasto à Bourron Marlotte

• 17 septembre, à 20h45, concert classique à l'église de Samois

• 24 septembre, dès 14h, fête du village à Villecerf : jeux, repas, feu d'artifice tiré à 22h30 suivi d'un bal au stade

• 1^{er} et 2 octobre, rallye pédestre à La Grande Paroisse

• 2 octobre, à partir de 12h30, repas des aînés à la salle polyvalente

Directrice de publication :

Marie Claude Bonnet

Rédaction :

Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson, François Deysson et Jacques Illien

Le PLU ? Il avance doucement mais sûrement ...

Vous le savez, l'équipe municipale travaille, depuis plus deux ans, à l'élaboration du document de planification de l'urbanisme communal, le PLU. Ce document est appelé à remplacer notre vieux POS devenu obsolète. Avec le concours du Cabinet CEC, nous avons déjà bien avancé grâce à Madame Castellan.

Le **rapport de présentation** analyse les données géographiques, environnementales, économiques, démographiques, explique les motifs de délimitation des zones, des secteurs des zones urbaines et précise les règles applicables, cela dans le souci constant de préserver notre environnement et de le mettre en valeur. Ce rapport de présentation a déjà été présenté en réunion du Conseil municipal.

Le **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la commune pour les 20 années à venir : le développement d'une urbanisation modérée ; la prise en compte de la priorité agricole (62% de la commune) et de la préservation des terres agricoles ; la volonté d'intégrer des activités économiques ; le souci de préserver les espaces naturels et de protéger le patrimoine ; l'amélioration du cadre de vie et la sécurité routière ont guidé nos réflexions. Ce PADD a également été validé par le Conseil municipal, puis présenté à différentes Institutions Publiques Associées (PPA). **Ses annexes** indiquent les schémas des réseaux d'eau, d'assainissement et d'élimination des déchets, les lignes électriques et de gaz, les secteurs sauvegardés.

Aujourd'hui, nous travaillons à une étape essentielle : l'élaboration du **Règlement et de son document graphique**. Il s'agit d'établir une carte de la commune qui déterminera plusieurs zones sur son territoire : **zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles, naturelles et forestières**. Ce plan de zonage délimitera aussi des secteurs particuliers : **espaces boisés classés ou emplacements réservés**.

Le **règlement** fixe, en cohérence avec le PADD, les règles applicables à l'intérieur de chacune des zones (*caractéristiques des terrains, accès et voiries, implantation des constructions, emprise au sol, hauteur, aspect extérieur, stationnement, etc...*). Ces documents ont été affinés le 27 août dernier avec Madame Castellan et le seront encore le 1^{er} octobre prochain, lors de la prochaine réunion de travail.

L'ensemble de ces documents a été élaboré avec beaucoup d'attention. L'expertise des responsables de l'Urbanisme et du Droit du Sol à la DDT (ex DDE), comme celle des autres partenaires institutionnels, nous ont été très utiles pour vérifier la pertinence de nos propositions au vu des textes et de la jurisprudence.

Nous rencontrerons prochainement les agriculteurs, les artisans, les professions libérales pour recueillir leurs avis et propositions. Puis les Villecerfois seront invités à s'exprimer lors de la réunion publique de présentation et de concertation.

Après ces consultations élargies, notre projet de PLU sera soumis aux différentes Institutions publiques puis fera l'objet d'une enquête publique avant d'être approuvé par notre Conseil municipal, marquant ainsi la fin d'un dossier que nous nous étions engagés à réaliser dans notre programme électoral de 2008.

Du côté du Foyer Rural

Le Foyer Rural reprend ses activités en septembre. Cette année encore, un large choix vous est proposé : **Karaté, GRS, Atelier déco porcelaine, Atelier Danses du Monde, Couture / Tricot, Tennis de table, Gi Qong, Amis de la Roche du Saule**.

Nous sommes heureux d'annoncer que Dominique Fontaine reprendra la GRS et proposera un **atelier théâtre** à partir du CE2. Le programme complet avec toutes les informations utiles sera affiché début septembre à la salle polyvalente et à la mairie.

Plusieurs animations sont programmées : une sortie à Montargis (musée et repas animé) le 26 septembre, un stage "**Danses du Monde**" les 15 et 16 octobre, un marché de Noël et braderie de jouets le 27 novembre, un bal "**Country**" et une soirée "**Tartiflette**". Notez aussi la traditionnelle soirée de la Saint Patrick et un voyage du 1^{er} au 8 juin 2012 autour des lacs suisses et italiens. Nous vous en reparlerons.

Décès de Jean Paul Bertauche

Jean Paul Bertauche s'est éteint doucement le 18 août dernier. Son départ laissera et laisse déjà un grand vide dans notre village, tant la personnalité de cet homme, exemple de droiture et de générosité, avait su toucher tous les Villecerfois. Il était un homme bon, vrai et droit, qui appréciait la vie simple et la nature, goût qui lui venait de son enfance bourguignonne.

Son passage à l'Ecole normale de Melun dont il gardait le meilleur souvenir et au sein de laquelle il avait su nouer des amitiés très fortes avait encore ciselé sa curiosité. Son goût de la transmission fit le reste.

Nommé directeur à l'école communale de Villecerf en 1960, il y a exercé avec passion, pendant 30 années, son métier de maître d'école aux côtés de Nicole, son épouse et sa collègue. Ses qualités rares de pédagogue, son sens aigu de l'enseignement, sa grande connaissance des enfants, son immense culture, son goût de la langue française ont permis à plusieurs générations d'élèves de s'engager avec bonheur sur les chemins du savoir, de la curiosité et de la connaissance. Nombre d'anciens se souviennent encore des parcours d'initiation à la flore et à la faune lorsqu'ils parcouraient, en tous sens, avec leur maître, la montagne de Trin. Beaucoup évoquent également, avec bonheur, leurs souvenirs des cueillettes de tilleul et des cultures d'endives dans la chaufferie.

Merveilleux conteur, il captivait son auditoire par la magie de ses descriptions et de ses souvenirs. Beaucoup se plaisent à citer son goût pour la lecture, en particulier Pagnol et Vincenot, et de la rigueur bienveillante dont il savait faire preuve. Les élèves qu'il a enseignés et conduits, pour certains, jusqu'au certificat d'études primaires lui en seront toujours reconnaissants. Longtemps secrétaire de Mairie - à l'époque, le "*maître d'école*" tenait cette fonction - il s'est toujours acquitté de ses devoirs avec beaucoup de conscience et d'humanité, le propre d'un honnête homme.

Comment ne pas citer aussi son goût pour la chasse et le pincement au cœur qu'il ressentait lorsque revenait le temps de graisser les fusils ? Comment oublier ces fins d'étés lorsqu'il partait avec Nicole, après les premières pluies, cueillir cèpes, girolles, pieds de mouton dans les bois qu'il connaissait parfaitement ?

Comment ne pas évoquer son bonheur de vivre à "La Galisserie", entouré de Nicole, de tous les siens et de ses nombreux amis. Cette maison familiale où il aimait tellement cultiver son jardin au bord de l'Orvanne résonnait des rires joyeux de ses enfants et petits enfants.

Bon vent Jean Paul ...

Le point sur la rentrée scolaire

Cette année, l'école comptera 92 élèves répartis sur 4 classes. Madame Fillon, assistée de Madame Scheubel, accueillera 26 petits, 23 seront inscrits en GS/CP chez Madame Margerit. Monsieur Barbier accueillera 19 élèves de CE1/CE2, tandis que Madame Khedr, la nouvelle directrice, accueillera 24 CM1/CM2.

Nous sommes très heureux de son arrivée à Villecerf et lui souhaitons la bienvenue dans notre école communale en lui adressant tous nos vœux de réussite.

Comme par le passé, la commune prendra en charge les enseignements de musique dirigés, dès la MS, par Monsieur Kufs et les cours de sport du cycle 3 animés par Monsieur Pommier. Mesdames Civrac, Fontaine et Lescot, nos agents communaux, assureront les services extra scolaires de garderie et de cantine.

L'Etat rémunèrera Madame Retché, recrutée en contrat d'avenir, jusqu'au mois de novembre. Nous souhaitons fortement que ce poste ne soit pas supprimé comme le poste d'assistante d'éducation (*assuré pendant 4 ans par Aurélie Cadin*) dont nous déplorons toujours la suppression. Le service public a aussi besoin de moyens humains.

Bonne rentrée à tous les élèves et que chacun s'épanouisse dans ses apprentissages !